



Rodez, le 11 mai 2021

A Monsieur Jean-François GALLIARD,  
Président du Conseil Départemental  
De l'Aveyron

Objet : Préavis de Grève

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Lors du Comité Technique extraordinaire du 20.10.20 que nous avons demandé pour traiter uniquement le dossier des Assistants Familiaux du Département, vous aviez décidé de constituer des groupes de travail avec les Organisations Syndicales.

Bien que déçus de cette décision qui nous a fait perdre du temps, nous l'avions acceptée. A l'heure actuelle, nous attendons toujours l'organisation de ces groupes de travail...

Cependant, nous vous avons remis ce jour-là notre Cahier Revendicatif avec des propositions concrètes d'amélioration de la rémunération des Assistants Familiaux qui n'a pas été revalorisée depuis 2010. Nous avons constaté que leur salaire de base était très bas et nous l'avions également comparé avec d'autres Départements. En guise de rappel, le salaire Net mensuel pour l'accueil d'un enfant est de 963€ ; pour deux enfants il est de 1565€ et pour trois enfants de 2087€.

Quant à la pension d'entretien, qui n'est pas un revenu mais un défraiement des besoins courants (*nourriture, électricité, chauffage, eau, etc...*), nous avons demandé son augmentation expresse lors du CT du 01.12.20, faute de groupes de travail. Cela nous a également été refusé.

Aussi, à l'appel de notre Fédération CGT des Services Publics qui constate la même précarité pour les Assistants Familiaux sur tout le Territoire National, notre Syndicat dépose via ce courrier un préavis de grève pour le 20.05.21 ; en espérant, cette fois-ci, se faire entendre lors de l'audience que nous aurons à 14h avec vos représentants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Syndicat CGT  
Du Conseil Départemental de l'Aveyron,  
Le Secrétaire,  
M. Cédric MORS